VENTES A D'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D—No 95 865.

Succession de Mme Adèle Anderson.

MAISON EN BOIS A UN ETAGE,

Avenue Champs-Elysées,

ILET RUES VERTU, FORCE ET FRANÇAIS.

A l'Encan, au Plus Haut Enchérisseur,

Jeudi, le 18 Avril 1912

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 95 865, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Adèle Anderson ledit ordre daté et signé du 11 mars 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 18 avril 1912 à midi, la propriété décrite comme suit

Un certain lot de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 96, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Vertu et Force, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Champs-Elysées sur cent vingt huit pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la maison en bois à un étage contenant deux chambres et connue comme No — rue Champs-Elysées.

Conditions—Comptant au dernier et plus haut enchérisseur. L'acquéreur devra payer les taxes de 1912 et les dépenses de l'acte de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, et devra aussi déposer 10 pour cent du prix de l'achat au moment de l'adjudication: ne portant ni intérêt ni pénalité, avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

W. Woodville & Woodville, avocats pour l'administrateur.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civil de District, Paroisse d'Orléans, Division B—No 99,640. Succession de Mme CAROLINE SALLAZ, épouse de Stephen Maloché.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dossier No 99,640, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Caroline Sallaz épouse de Stephen Maloché, ledit ordre daté et signé du 11 mars 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 18 avril 1912 la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 606 borné par l'avenue Cleveland les rues White, Broad et Palmyre, lequel morceau ou portion de terre est désigné par la lettre B sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté du 19 janvier 1904 en ceci annexé, laquelle dite portion de terre commençant à une distance de quatre vingt six pieds trois pouces de l'encoignure de la rue White et l'avenue Cleveland et mesurant trente huit pieds, sept pouces et deux lignes de face à la rue White sur une profondeur de trente et un pieds entre lignes parallèles et est composé de la portion du fond du lot original No 17 et un pied au fond du lot original No 16 pris du côté du dit lot le plus près de la rue White.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1912, et les frais de l'acte de vente pardevant Jefferson C. Wertz notaire l'acquéreur devant déposer 10 pour cent, sans intérêt ou de pénalité, du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Encanteur, 910 rue Gravier.

W. W. Young avocat pour l'administrateur.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Placements Lucratifs de Choix.

Résidence de Valeur en Bois à Deux Etages.

463 rue Ste-Marie, près Rousseau.

Deux Cottages Simples.

2618-20 rue Quatrième, près Magnolia.

Succession de James Donnelly.

No 99,639—Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 311 rue Baronne—Le JEUDI, 11 avril 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 5 mars 1912, pour le compte de ladite succession, les propriétés suivantes à savoir—

1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, servitudes et dépendances qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet 38, borné par les rues St Mary, Religious, Rousseau et Felicity, désigné par le No 4, sur un plan de Hugh Grant, voyer, daté du 31 mars 1874, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et mesurant 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue St Mary sur 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles (mesure américaine).

Les améliorations désignées par le numéro municipal 463 rue St Mary, comprenant la résidence confortablement distribuée, à deux étages en bois contenant 10 chambre, hall, galeries sur la façade et le côté, hangar dans le fond, citerne, etc., toujours louée à de bons locataire.

2. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, droits, voies et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 365, borné par les rues Quatrième, Locust, Washington et Magnolia suivant plan par S. Reizenstein, voyer, daté du 10 août 1868, annexé à l'acte de vente pardevant Joseph Cohen, ancien notaire, le 15 août 1868, mesurant 27 pieds de face à la rue Quatrième sur 136 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant deux cottages simple connus comme les Nos 2618-20 rue Quatrième. Ces cottages ne sont jamais vacants donnant un revenu assuré, près des écoles, lignes de chars, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Clifford M. Eustis, notaire.

L'acquéreur devant payer les taxes de 1912, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

John L. Feliu, avocat pour le demandeur.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Elizabeth Odom

épouse décédée de Dave Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 97,990. — Division A.—Attendu qu'Arnold L. Moss a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Elizabeth Odom, épouse décédée de Dave Bell, décédée testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Guilleault, avocat.

3 av—3 7 12

Succession de Mme Rosanna Chambers, veuve de Laurence Kuntz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 96,441—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Anthony J. Rossi, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas Denis hand, avocat.

3 avril—3 7 12

VENTES A D'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D—No 95 865.

Succession de Mme Adèle Anderson.

MAISON EN BOIS A UN ETAGE,

Avenue Champs-Elysées,

ILET RUES VERTU, FORCE ET FRANÇAIS.

A l'Encan, au Plus Haut Enchérisseur,

Jeudi, le 18 Avril 1912

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 95 865, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Adèle Anderson ledit ordre daté et signé du 11 mars 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 18 avril 1912 à midi, la propriété décrite comme suit

Un certain lot de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 96, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Vertu et Force, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Champs-Elysées sur cent vingt huit pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la maison en bois à un étage contenant deux chambres et connue comme No — rue Champs-Elysées.

Conditions—Comptant au dernier et plus haut enchérisseur. L'acquéreur devra payer les taxes de 1912 et les dépenses de l'acte de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, et devra aussi déposer 10 pour cent du prix de l'achat au moment de l'adjudication: ne portant ni intérêt ni pénalité, avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

W. Woodville & Woodville, avocats pour l'administrateur.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Splendide Donnant un Revenu.

1207-09 rue Freret Grand Cottage Double sur deux lots de terrain.

1519-21 rue Freret, Cottage Double, trois chambres de chaque côté.

Succession Samuel M. Edinburgh.

No 99,736 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A".

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—JEUDI le 25 avril 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 22 mars 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété suivante décrite, à savoir:

No 1. Une certaine parcelle de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 352, borné par les rues Freret, Clio Erato et Locust. Ladite parcelle de terrain est composée de tout le lot No 1 et d'une partie du lot No 2 adjoignant le lot No 1 et mesurant comme suit: le lot No 1 à quarante deux pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Freret sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2, cent vingt huit pieds huit pouces et deux lignes et demi de profondeur sur l'autre ligne de côté et dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de largeur à l'arrière. Ladite partie du lot No 2 mesure vingt six pieds de face à la rue Freret sur cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes en profondeur sur la ligne de côté du lot No 1 et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de soixante trois pieds, d'où s'élargissant en angle d'où, trois pieds d'où encore une seconde profondeur de soixante trois pieds sept pouces et deux lignes et vingt neuf pieds en largeur en arrière. Les dits lots Nos 1, 2 étant numérotés comme tels sur un plan de A. G. Blanchard, voyer, daté du 17 janvier 1882.

No 2. Un certain lot de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Melpomène et Terpsichore, lequel dit lot est désigné par le numéro 3 sur un plan établi par C. F. Dunbar, voyer le 1er avril 1848, et déposé en l'étude de A. Maxreau, ancien notaire et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La partie de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets à ordre de l'acheteur tirés à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et devra contenir la clause de pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acheteur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1912, et les loyers et revenus de la propriété à appartenir à l'acquéreur, seulement depuis la date de l'acte de vente devant être passé devant Mark H. Hunnewell, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Un Mulet, deux Chariots, Charrette, Ameublement de Bureau.

Lot d'Articles Divers.

In Re Reusch Contracting Company.

No 99,296—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

JEUDI, LE 11 AVRIL 1912,

à 10:30 heures a. m., sur les lieux coin des rues Claiborne et Melpomène, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté du 19 mars 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un Mulet, 2 Chariots, 1 Charrette, Pavés, Brouettes et un lot de divers articles.

Et immédiatement après, au bureau de la dite Société, chambre No 406, Hennen Building—

Un lot d'Ameublement de Bureau, Coffre-Fort en Fer, etc.

Conditions—Comptant

31 mars—31—avril 7 10 11

Charles Roth.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE Mme MARY DAHMEN.

Cottage simple de valeur du Troisième District

No 2421 rue D'Abadie.

No 99,821—Cour Civile de District Division E.

EN vertu d'un jugement rendu et signé dans l'affaire sus intitulée, daté du 21 mars 1912 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique le JEUDI, 25 avril 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir

Trois certains lots de terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District, dans le carré borné par les rues Rocheblave, Abadie, Dorgenois et Aubry, désignés comme lots Nos 7, 8 et 9 du carré No 36 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Abadie sur les profondeurs suivantes Les Nos 7 et 8 cent vingt deux pieds entre lignes parallèles et le lot No 9 cent vingt deux pieds sur le côté du lot No 8 et cent seize pieds de l'autre côté adjoignant le lot No 10.

Etant la même propriété acquise par Mlle Mary Regina Dahmen de Regina Bentz, veuve de John Dahmen, par acte de vente devant Fred. Zengel, le 28 octobre 1909, et enregistré dans C. O. B. 190, folio 785, et dans M. O. B. 779, folio 143.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le solde s'il y en a, en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur la partie de crédit de la dite vente devant être représentée par billet à ordre de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, créant une hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité usuelles incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912 et acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CHARLES ROTH, Encanteur.

National Realty Co. Ltd.

C. C. Fredericks, avocats.

24 mars—24 31—av 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sophie Imwolde et als vs Louisa Imwolde E. Dueker, et als.

No 100,119—Cour Civile de District, Division A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de Commerce et Maison d'Habitation de Choix,

3151 Dauphine, entre Clouet et Louisa.

Joli Cottage Double,

3147-49 rue Dauphine, entre Clouet et Louisa

A l'Encan, MARDI, le 14 Mai 1912, à Midi

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 1er avril 1912 et le jugement signé en Cour ouverte le 9 avril 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Louisa et Clouet désigné comme lot No 6 sur un plan de Louis Surgi, daté du 29 novembre 1938 et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, et mesure en mesure américaine trente-pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds en profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 1er mars 1880, C. O. B. 113, folio 60.

Les améliorations sont connues comme No Municipaux 3147-49 rue Dauphine, et consistent d'un double cottage avec 5 chambres de chaque côté et louée à $— par mois.

2. Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Louisa, désigné comme lot No 5 sur le dit plan de Surgi, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 130 pieds de profondeur. Acquis par D. Imwolde, le 12 mars 1887 livre 126, folio 583. Les améliorations sont connues par le No Municipal 3151 rue Dauphine et consistent d'une résidence et magasin à deux étages, contenant un grand magasin avec bureau, larges vestibules, 9 chambres, bain etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a en un ou un et deux ans, devant être représenté par billet à ordre ou billets à ordre de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et devant porter intérêt au taux de sept pour cent par an de l'adjudication jusqu'au paiement. Les loyers appartenant aux vendeurs jusqu'à la date du passage de l'acte de vente pardevant *Arthur A. Moreno, notaire*, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd.,

Encanteurs.

Edgar M. Cahn, Oscar Schreiber, A. A. Moreno, avocats.

11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE EN BRIQUES

1037 BOURBON,

Entre les rues Ursulines et St Philippe.

Succession de Mme Vve Auguste Poirier.

No 93,772—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 7 MAI 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 4 avril 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourbon, Ursulines, St. Philippe et Dauphine, ledit lot commence à une distance de 30 pieds 3 pouces du coin des rues Bourbon et Ursulines et mesure, en mesure américaine 33 pieds, 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 76 pieds 2 lignes sur la ligne de côté vers la rue St-Philippe, une première profondeur de 66 pieds, 1 pouce, 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, de là une seconde profondeur de 6 pieds 10 pouces à la ligne du fond laquelle a une première largeur de 6 pieds 4 pouces et 9 lignes, d'où sur une ligne oblique courant vers la rue St-Philippe 12 pieds 3 pouces 4 lignes, d'où sur une ligne droite 11 pieds 6 pouces 4 lignes; les améliorations sont désignées par le numéro 1037 rue Bourbon et comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec deux étages sur la bâtisse du fond, contenant environ 9 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être reconnue par des billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des notes l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère, les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en 1912. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant ——— notaire, aux frais de l'acquéreur

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 7

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Audubon Park.

Au Plus Haut Enchérisseur, Sans Limite ou Réserve.

Dans l'affaire de John Hayes et al. vs T. M. Cavanhan et als.

Cour Civile de District, Division C—No 99,817.

A l'encan, JEUDI, 25 avril 1912,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Un grand cottage simple, 6331 rue Patton, encoignure Audubon Park, carré Constance et Calhoun, comprenant hall, trois chambres à coucher, salon, salle à manger, bain, office, gaz, portiques avant et arrière, sur un grand lot de 11½ pieds de face à la rue Patton sur 144 pieds 7 pouces 3 lignes sur Audubon Park. Vente faite sujette au bail expirant le 30 septembre.

Un double cottage 6323-25 rue Patton. Entre la rue Calhoun et Audubon Park. Carré rue Constance.

Comprenant 4 chambres, gaz, portique avant de chaque côté, sur un grand lot, 38 pieds de face sur 144 pieds 7 4 lignes en profondeur. Vente faite sujette au bail sur le No 6325 rue Patton.

Conformément un ordre qui m'a été adressé par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Division C de la Cour Civile de District, jugement daté et signé le 20 mars 1912, je vendrai les propriétés décrites ci dessus aux conditions d'un tiers ou plus comptant, le solde en un et deux ans, la partie de crédit devant être représentée par des billets à ordre garantis par lien de vendeur et hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an avec 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de défaut de paiement: l'hypothèque devant contenir la clause de non aliénando, l'obligation de témoignage de jugement et toutes les autres clauses de sécurités usuelles. L'acquéreur devant payer les taxes de 1912 en plus et au de sus du prix de l'adjudication et pour l'acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Caroline Myers, veuve de Peter Meid. Succession de Peter Meid, No 99 897. No 96 327 (consolidées)—Cour Civile de District, Division C.

Propriétés Améliorées et Non-Améliorées à Aiger.

Deux Cottages Doubles 323-25 et 327-29 rue Bouny, entre l'avenue Pelican et la rue Delaronde.

Cottage Simple, 430 32 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Cottage Simple, 422-24 rue Powder, entre la rue Alix et l'avenue Pelican.

Terrain de Choix avenue Whitney, coin de l'avenue Pelican, l'Ilet Patterson et LeBeuf, mesurant 49 2" 6 x120'

Cottage Double avenue Pelican, entre Whitney et la rue LeBeuf

Deux Terrains de choix avenue Whitney, entre l'avenue Pelican et la rue Patterson, l'Ilet LeBeuf,

Aussi

Deux Cottages Doubles connus comme Nos 226-28 et 230-32 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bouny

(Les améliorations seulement seront vendues)

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. —Leonard L. Stern, encanteur — il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 14 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 4 avril 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bouny, Delaronde, Powder, l'avenue Pélican et le fleuve Mississippi, lequel est connu comme l'Ilet No 3 et laquelle dite portion de terre consistant des parties des lots Nos (11) et (12) dudit ilet, et ayant une façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Bouny et une profondeur sur la ligne du côté le plus près de l'avenue Pélican de cent quatre pieds sept pouces et une ligne, sur le côté le plus près de la rue Delaronde de soixante-trois pieds sept pouces et une ligne, étant borné dans le fond sur une ligne diagonale parallèle à la levée. Ledit morceau ou portion de terre étant le tout des dits lots (11) et (12), à l'exception de cette portion vendue à la ville de la Nouvelle Orléans par acte passé pardevant Jas J. Woulfe, notaire, le 1er mai 1899, enregistré dans le livre des transferts 172, folio 349. Les améliorations consistent de deux cottages doubles en bois couverts en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, et connus par les Nos municipaux 323-25-27-29 rue Bouny.

2. Un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges etc., qui y appartiennent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No (21) dans l'Ilet No (22) (maintenant l'Ilet No 6), lequel est borné par les rues Powder, Alix, Bouny et l'avenue Pelican, ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Powder sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par J. A. D Hémécourt le 18 mars 1842, déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No (22) du livre des plans No (4) *Bis*. Les améliorations sont connues comme Nos 430-32 rue Powder, et comprennent un cottage simple en bois couverte en ardoises, 3 chambres de chaque côté.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No (22), borné par les rues Powder, Bouny, Alix et l'avenue Pelican, lequel lot est désigné par la lettre P sur un devis par John F. Braun, voyer, daté du 12 septembre 1882, annexé à un acte pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 12 septembre 1882, d'après lequel plan ou devis le dit lot mesure, en mesure américaine, trente trois pieds, deux pouces de face à la rue Powder sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles et le dit lot est composé du tout du lot No (23) et d'une partie du lot No (24) contigu audit lot (23) sur un plan de J. A. D Hémécourt, voyer, daté du 18 mars 1842 déposé en l'étude de L. P. Caire, notaire, dans le livre (4) du livre des plans No 22. Les améliorations sont connues comme Nos 422-24 rue Powder, consistant en un cottage simple en bois, couvert en ardoises, 3 chambres de chaque coté.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'Ilet No (58), borné par l'avenue Whitney, la rue Patterson, l'avenue Pelican et la rue LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, le 11 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné comme lot No (3) du dit ilet et formant l'encoignure des avenues Whitney et Pelican, et mesurant quarante neuf pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'Ilet No (58), borné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et LeBeuf, d'après un plan de Daney et Wadill, ingénieurs et voyers, daté du 11 décembre 1909, annexé pour référence à un acte, passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, lequel dit lot de terre est désigné par le No (E 4) et commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Whitney et mesurant quarante deux pieds six pouces et trois lignes de face à l'avenue Pelican sur cent quatre vingt dix neuf pieds trois pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent cottage double sur l'avenue Pelican contenant galerie, 3 chambres de chaque côté, etc.

6. Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, dans la moitié de l'Ilet No 58, borné par les rues Whitney, Patterson, Pelican et Le Beuf, désignés par les Nos (1) et (2) sur un certain devis annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 1er août 1910, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No (1) est à une distance de cent dix pieds du coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent soixante et un pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot (2) est à une distance de quarante neuf pieds trois pouces six lignes du coin de l'avenue Pélican et de l'avenue Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7. Deux cottages doubles connus comme 226-228-230-232 rue Delaronde, consistant en huit cottages doubles en bois couverts en ardoises, avant 4 chambres de chaque côté. Les améliorations seulement seront vendues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat.

11 avril—11 14 21 28—mai 5 12 14

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1912 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Veuve Patrick Tobin, No 89,875, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Gravier, Johnson et Perdido, désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par L. Reizenstein, ancien voyer, le 5 mars 1867, déposé pour référence dans l'étude de W. J. Castell, ancien notaire de cette ville. Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan trente pieds (30') de face à la rue Galvez sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être représentées par des billets à ordre de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final avec toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

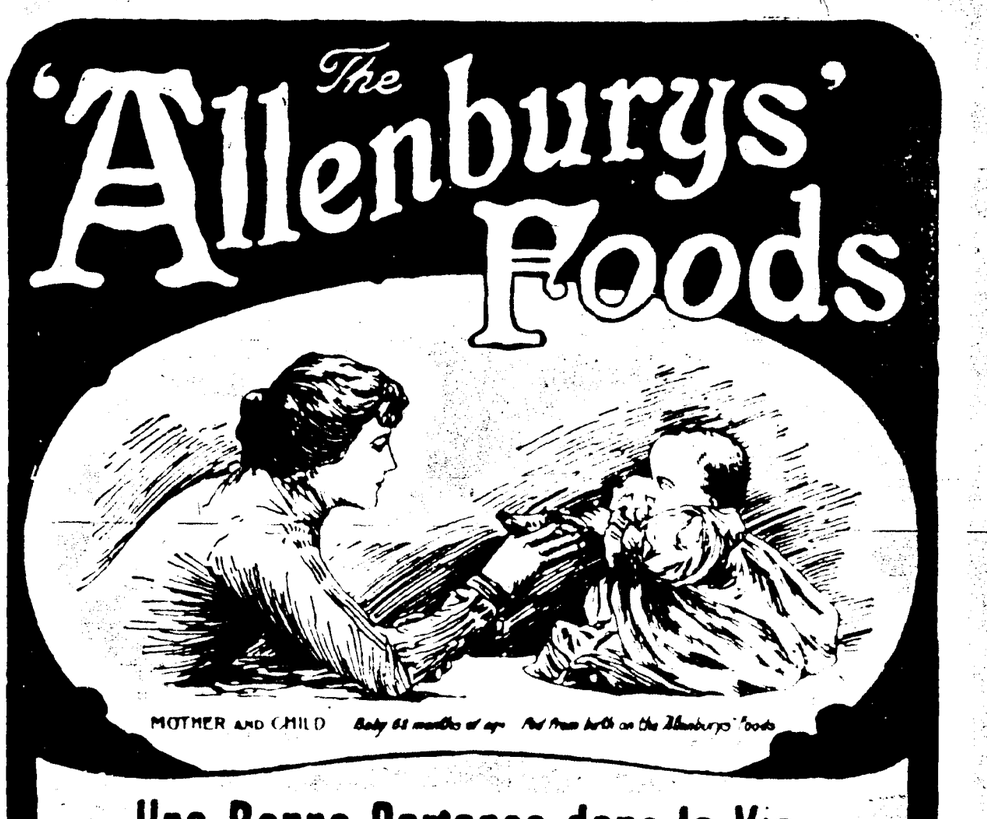

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.